

"SPRACHREGELUNG"

Retrait des Etats-Unis
de l'OIT

La Suisse n'a pas à se prononcer sur une décision qui relève de la seule responsabilité des Etats-Unis.

Pour notre part, nous souhaitons vivement que les différends qui opposent les Etats-Unis à certains Etats membres de l'OIT pourront être surmontés. Nous espérons que les Etats-Unis reprendront rapidement leur place dans l'Organisation, leur contribution à la collaboration internationale revêtant une importance particulièrement grande.



Monsieur le Conseil
fédéral.

Ci-joint un projet de "Sprache-
regelung" concernant le
statut des USA. de l'OIT.
M. Weitzmann est informé.

F. Perrotta.

1.11.49